

# LES BERGES DE LA RISLE

## L'accroche urbaine

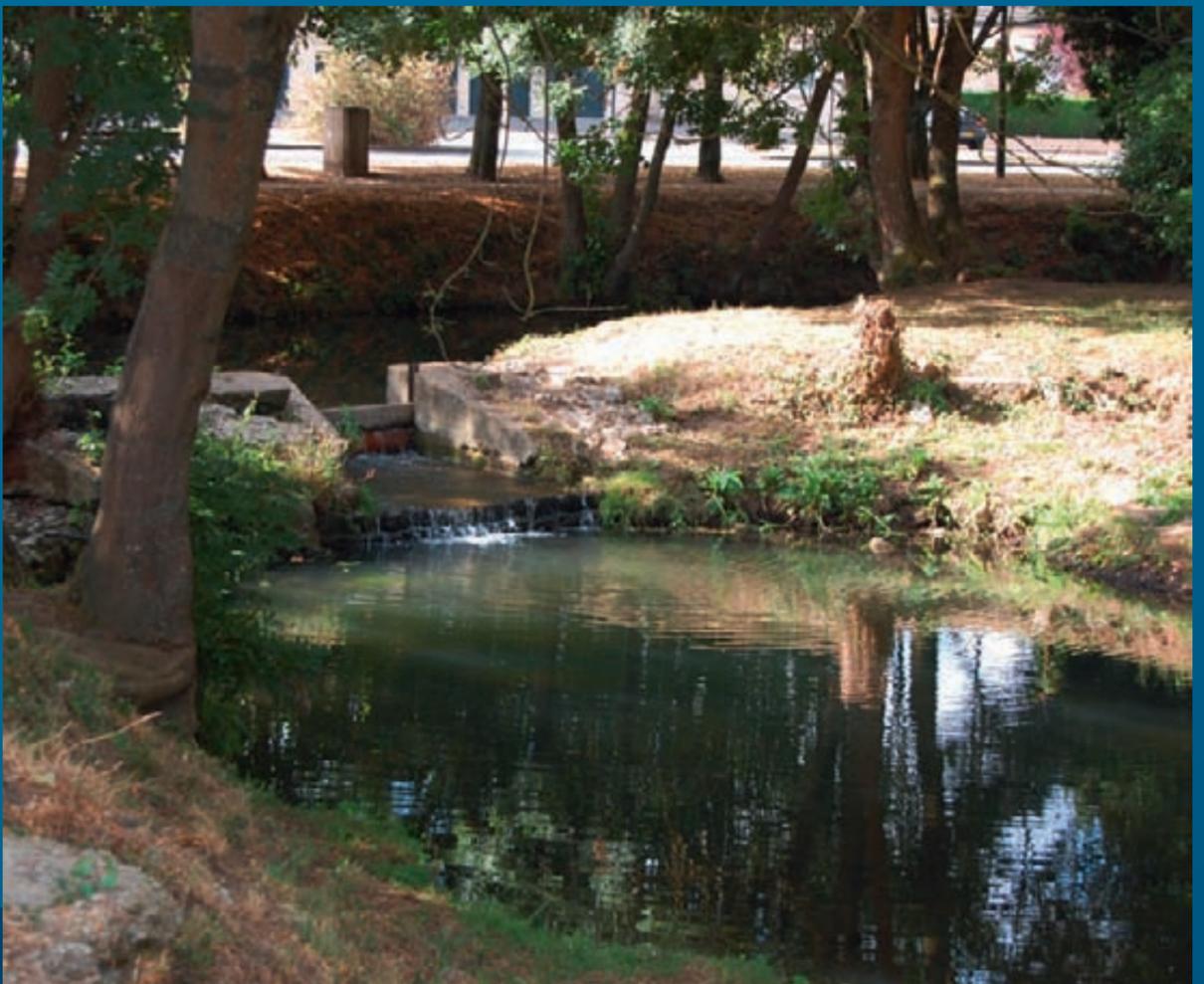
avenue Kennedy  
rue Apollo XI  
rue du Général de Gaulle

Ce secteur permet d'appréhender le circuit complexe de la Risle vers le centre ancien et dense. Le passage de la Risle, qui se ramifie en trois bras, est bien perceptible mais peu valorisé par les aménagements routiers et urbains.

Les lieux concentrent de nombreux aménagements urbains : axe routier, zone d'activités, logements collectifs ou équipements : ancienne caserne des pompiers, piscine.

Les vastes parkings en bordure de Risle, le vocabulaire routier (ronds-points, signalétique routière), les panneaux publicitaires banalisent le paysage.

Secteur 1



Point de divergence de la Risle et du canal du Chesnay, vers l'avenue Kennedy.



Les maçonneries canalisant le bras du Chesnay



Le canal du Chesnay, avenue Kennedy



La divergence du bras des Tanneurs et du canal Saint-Martin derrière la Poste, depuis le pont des Alliés.

## Patrimoine fluvial de L'Aigle

Les ouvrages d'art dans la ville (ponts, passerelles, maçonneries de berges) constituent un patrimoine au même titre que les bâtiments anciens de L'Aigle. Ils doivent à ce titre faire l'objet d'attentions particulières.

